

AUTORITÉ PARENTALE CONJOINTE : ET L'ENFANT ?

4^e Séminaire sur la parole de l'enfant

Mardi 13 octobre 2020, de 8h30 à 17h30

Auditoire Marcel Jenny, HUG

Sur inscription uniquement



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Programme

Mardi 13 octobre 2020

Journée organisée par le Département de médecine de premier recours (DMPR) et le Département de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (DFEA).

8h30 Accueil des participants

9h15 Mot de bienvenue

Pre Silke Grabherr, directrice du Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)

Présentation de deux vignettes cliniques

9h30 Autorité parentale conjointe : bases juridiques

Micaela Vaerini, docteur en droit, LL.M, avocate spécialiste FSA droit de la famille, chargée d'enseignement à l'Université de Genève

10h30 Pause

11h00 Regards croisés entre le TP AE et le TPI concernant l'autorité parentale conjointe

Pierre-Alain Chatelan, juge au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
Véronique Hiltzold-Payot, présidente du Tribunal civil

12h00 Discussion avec la salle et développement des vignettes cliniques

12h30 Repas libre

14h00 Articulation entre séparation parentale et protection de l'enfant sous l'angle du SEASP et du SPMi

Floriane Espinoza, cheffe de groupe au Service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP)
Mélodie Do Nascimento Santos, cheffe de groupe au Service de protection des mineurs (SPMi)

14h45 L'enfant et sa curatrice

M^e Lorella Bertani, avocate au barreau de Genève

15h10 Pause

15h30 La médiation : le dialogue essentiel à l'autorité parentale conjointe

M^e Catherine Ming, avocate au barreau de Genève, médiatrice Fédération Suisse des Avocats (FSA)

16h00 L'enfant et son médecin : quand l'autorité parentale s'en mêle

Dre Maude Masson-Babel, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, indépendante
Dre Madeleine Mirabaud, médecin spécialiste FMH en pédiatrie, Service de pédiatrie générale, HUG

16h30 Discussion avec la salle et suite développement des vignettes cliniques

17h00 Conclusion

Dre Marina Walter-Menzinger, médecin FMH spécialiste en psychiatrie et psychothérapie forensique de l'enfant et de l'adolescent, CURML, HUG

**INFO****Crédits de formation**

SSPPEA: 6 crédits

Informations pratiques

Public

Professionnels en lien avec la santé de l'enfant (psychologues, médecins, éducateurs...), avocats, juges.

Inscriptions

Obligatoires via [ce formulaire](#).

CHF 125.– hors HUG, CHF 100.– pour les collaborateurs HUG

Date limite d'inscription et de paiement : 18 septembre 2020

En cas d'annulation :

Remboursement à 100% jusqu'à 30 jours avant la formation.

Remboursement à 50% jusqu'à 15 jours avant la formation.

En cas d'absence :

Remboursement à 100% uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Modalités de paiement :

Indiquer la référence de paiement suivante : CN 683136 /CGR 53917.

Si vous payez pour une tierce personne merci d'indiquer le nom du participant à la formation en plus des références précitées.

Banque: Banque Cantonale de Genève

Compte: Hôpitaux Universitaires de Genève

Clearing: 788

IBAN: CH97 0078 8000 S077 5005 2

SWIFT: BCGECHGG

Hôpitaux universitaires de Genève

Auditoire Marcel Jenny
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Accès

Bus 1, 5 et 7, arrêt « Hôpital »

Bus 3, arrêt « Claparède »

Léman Express, arrêt
« Genève-Champel »

